

# Un premier confinement aux conséquences financières plus importantes pour les ménages savoyards et isérois

Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes • n° 129 • Septembre 2021



Du fait de ses spécificités, Auvergne-Rhône-Alpes a été l'une des régions les plus durement touchées économiquement pendant le premier confinement. Dans ce contexte économique heurté, 23 % des personnes de plus de 15 ans déclarent ressentir une dégradation de leur situation financière, une part toutefois proche du niveau national. Les ménages les plus modestes sont les plus affectés financièrement, au contraire des retraités. Néanmoins, les disparités territoriales sont marquées. La situation financière des ménages s'est plus souvent détériorée dans les départements savoyards, en Isère et en Ardèche, où le tissu productif local est davantage tourné vers le tourisme, alors que les pertes de revenus sont moins fréquentes dans la plupart des départements les plus ruraux.

De mi-mars à mai 2020, un confinement généralisé de la population a été mis en place en France pour freiner la pandémie de Covid-19. La mise à l'arrêt de l'ensemble des activités, ou *a minima* leurs réductions, ont eu des répercussions économiques importantes en Auvergne-Rhône-Alpes. L'activité, mesurée par le volume d'heures rémunérées, a atteint un minimum en avril 2020 (- 34 % par rapport au niveau d'avril 2019) et, malgré un rebond, n'était pas revenue à son niveau d'avant crise (- 6 % entre janvier et mars 2021 en deçà de la même période en 2019).

La région figure parmi les plus durement touchées de par ses particularités économiques. En premier lieu, les activités liées au tourisme ont particulièrement souffert, notamment par la fermeture des stations de ski. En effet, le secteur de l'hôtellerie-restauration et les activités de loisirs sont très présents dans les départements alpins. De plus, l'industrie concentre aussi une part importante des effectifs d'emplois salariés de la région (16 %). Ce contexte économique difficile n'a donc pas été sans conséquences pour les ménages vivant dans la région. L'enquête EpiCov [► source](#), dont la première vague a eu lieu en mai 2020, permet de les mettre en lumière notamment sur le plan financier.

## Un enquêté sur quatre perçoit une dégradation de sa situation financière

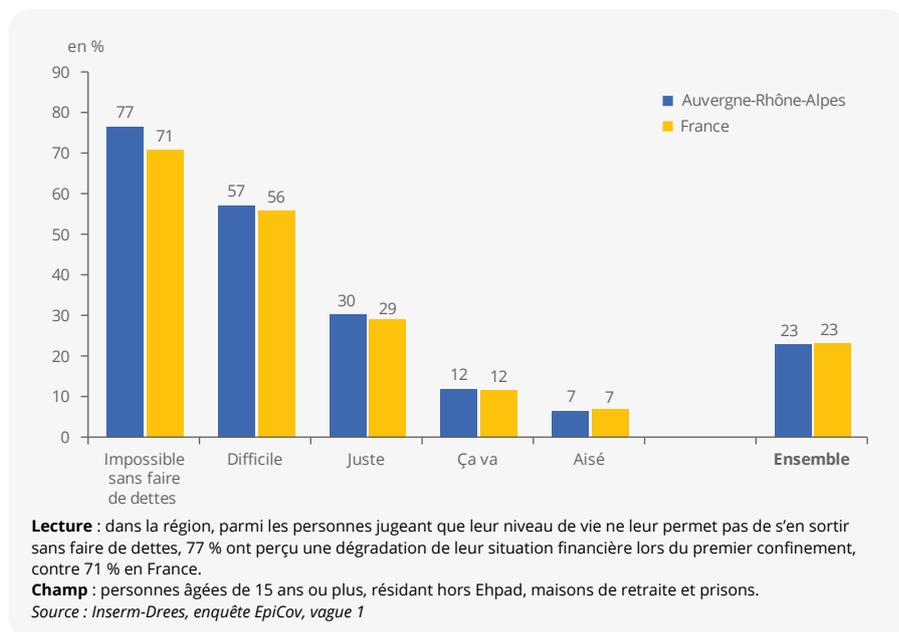
En Auvergne-Rhône-Alpes, 23 % des personnes âgées de 15 ans ou plus déclarent que la situation financière de leur ménage s'est dégradée lors du premier confinement.

La situation est restée stable pour une majorité d'habitants (66 %) alors que 8 % ne se prononcent pas. Une minorité (3 %) a même senti une amélioration de ses finances, peut-être du fait d'un recours plus important au télétravail et d'une diminution des frais de transports inhérente au confinement. La fermeture des commerces et l'impossibilité de voyager ou d'accéder aux loisirs a également pu générer des économies. En dépit du contexte économique fortement dégradé, les ménages de la région ne sont pas plus

affectés qu'au niveau national. Ils perçoivent même parfois une détérioration de leurs finances que dans d'autres régions dotées elles aussi d'importantes capacités touristiques (28 % en Guadeloupe, 26 % en Île-de-France, Paca et Corse).

Cette relative résistance des ménages d'Auvergne-Rhône-Alpes face à la crise tient sans doute en partie à la diversité du tissu productif régional, et à la présence de certaines activités peu affectées par la crise (activités financières et d'assurances, fabrication de denrées alimentaires, par

### ► 1. Part de la population percevant une dégradation de sa situation financière lors du premier confinement selon le niveau de vie subjectif



exemple). Leurs employés ont pu conserver leur activité ou se voir proposer une adaptation de celle-ci (développement du télétravail). Les habitants de la région bénéficient également d'un **niveau de vie** élevé, juste derrière l'Île-de-France. Il s'élève à plus de 1 873 euros par mois pour la moitié d'entre eux en 2018 (soit 3 933 euros par mois de **revenu disponible** pour un couple avec deux enfants de moins de 14 ans). Ces revenus élevés ont pu préserver davantage de ménages.

### Des conséquences financières plus difficiles pour les ménages modestes

Derrière ces constats généraux, le ressenti d'une dégradation financière lors du premier confinement est alors d'autant plus fréquent que le revenu du ménage était initialement faible. Parmi les 10 % des ménages dont le niveau de vie est le plus modeste, 35 % des personnes interrogées déclarent avoir subi une perte de revenu. Cette part est plus de deux fois supérieure à celle enregistrée parmi les 10 % des foyers les plus aisés (16 %). De même, le ressenti d'une détérioration des finances est 11 fois plus fréquent pour les ménages qui déclarent ne pas pouvoir s'en sortir sans s'endetter même hors contexte de crise sanitaire (77 %) que pour ceux qui estiment disposer d'un niveau de vie aisé, pour lesquels les conséquences sont beaucoup plus faibles (7 %) ► **figure 1**.

### Les artisans, commerçants et ouvriers sont les plus affectés financièrement

Les actifs ont davantage subi une perte financière due au confinement (30 % des actifs en emploi, une part légèrement inférieure à la moyenne nationale). À l'opposé, les retraités, qui représentent 27 % des plus de 15 ans en Auvergne-Rhône-Alpes (comme au niveau national), ont été moins touchés par les conséquences financières, leurs pensions n'ayant pas été modifiées par la dégradation du contexte économique. Comme au niveau national, seuls 6 % ressentent une baisse de revenus. Par ailleurs, les étudiants déclarent une baisse de leurs finances dans une proportion similaire à la population régionale dans son ensemble (23 %), nombre d'entre eux étant indécis sur l'évolution de leur situation (25 % soit un point de moins qu'au niveau national). Les mesures exceptionnelles de soutien à l'activité, notamment le recours à l'activité partielle ou au télétravail, ont permis d'amortir les conséquences financières de cette crise pour les actifs en emploi. Mais, elles ne sont pas accessibles à tous de la même façon. En particulier, les artisans et les commerçants sont les plus pénalisés financièrement par la chute d'une activité

complètement mise à l'arrêt. 51 % d'entre eux, soit 2,2 fois plus que les habitants de la région, déclarent subir une perte de revenus ► **figure 2**. Cette part est toutefois inférieure de 2 points au niveau national. Les ouvriers comptent également parmi les plus affectés, 35 % d'entre eux ressentant une dégradation de leur situation financière. Ils sont 1,5 fois plus nombreux que les habitants de la région à le déclarer. En effet, plus de la moitié ont été placés en activité partielle (33 % en partie et 23 % totalement), soit 1,5 fois plus que la population régionale, sachant qu'au-delà du salaire minimum, la rémunération des salariés n'était plus garantie à 100 %. Dans une moindre mesure, les employés eux aussi sont plus souvent concernés par le dispositif de **chômage partiel**, et plus fréquemment touchés financièrement que l'ensemble des habitants de la région (29 %).

### Des conséquences plus limitées pour les cadres

Les cadres sont les actifs occupés les moins nombreux à estimer avoir subi une perte financière (25 %, dans la moyenne nationale). Le recours à l'activité partielle a été peu répandu : seuls 27 % d'entre eux ont eu recours au chômage partiel. Cette part est cependant supérieure d'un point à celle des cadres au niveau national. L'accès au télétravail a davantage permis un maintien de leur situation financière. Le fait de pouvoir télétravailler est en effet très lié à la catégorie sociale. Les cadres y ont recouru près de deux fois plus que la population régionale (78 % contre 44 %), devant les professions intermédiaires

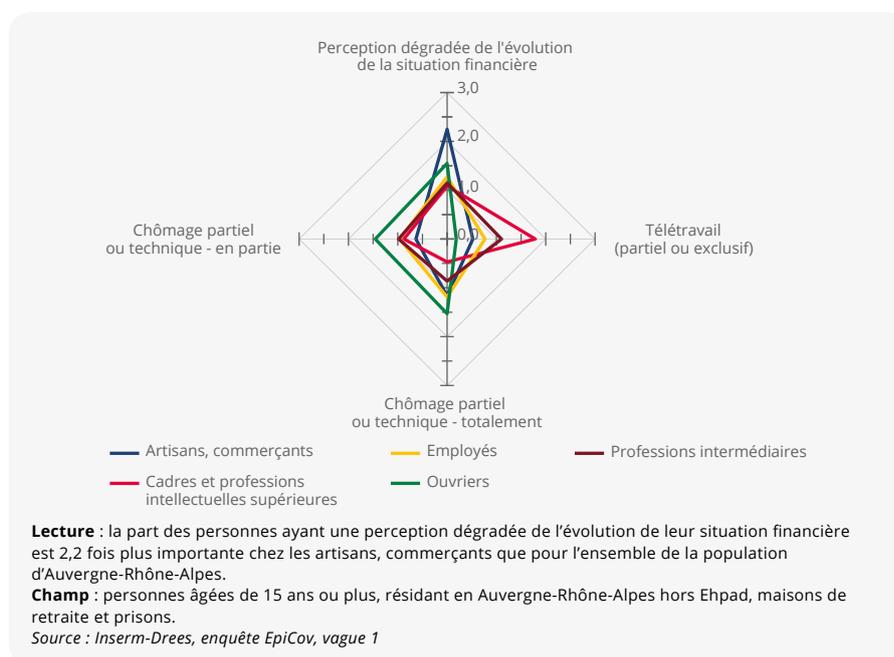
(48 %), les employés (33 %), les artisans commerçants (23 %), les ouvriers (8 %) et les agriculteurs (6 %).

Les personnes qui ont pu télétravailler sont relativement épargnées financièrement. Ainsi, 20 % des télétravailleurs partiels, proportionnellement plus nombreux en Auvergne-Rhône-Alpes qu'en France et 19 % des télétravailleurs exclusifs déclarent une dégradation de leur situation financière contre 28 % pour le reste de la population. Près de 7 % des télétravailleurs exclusifs considèrent même que leur situation financière s'est améliorée.

### Des pertes de revenus ressenties plus fréquemment dans les départements savoyards, en Isère et en Ardèche

Les spécificités socioéconomiques des départements de la région conduisent à des impacts financiers très contrastés pour leurs ménages. La situation financière se dégrade plus souvent pour les résidents en Haute-Savoie, en Savoie, en Isère et en Ardèche. Pour les départements savoyards et l'Isère, cette situation peut s'expliquer en partie par une économie davantage tournée vers des activités liées au tourisme telles que l'hôtellerie-restauration. De nombreuses zones d'emploi se caractérisent par des capacités d'accueil de visiteurs importantes (Le Chablais, Le Mont Blanc, La Tarentaise, La Maurienne). Le confinement, en interrompant brutalement la saison touristique hivernale, a entraîné le départ massif des personnes présentes (jusqu'à 30 % en Savoie), et une chute des transactions par carte bancaire de plus de 60 %. Le volume d'heures rémunérées en avril 2020, permettant d'approcher l'activité

## ► 2. Spécificités d'indicateurs de l'enquête EpiCov pour différentes catégories d'actifs en emploi



économique, chute de plus de 40 % en Savoie et en Haute-Savoie par rapport au mois d'avril 2019 (contre - 34 % pour la région).

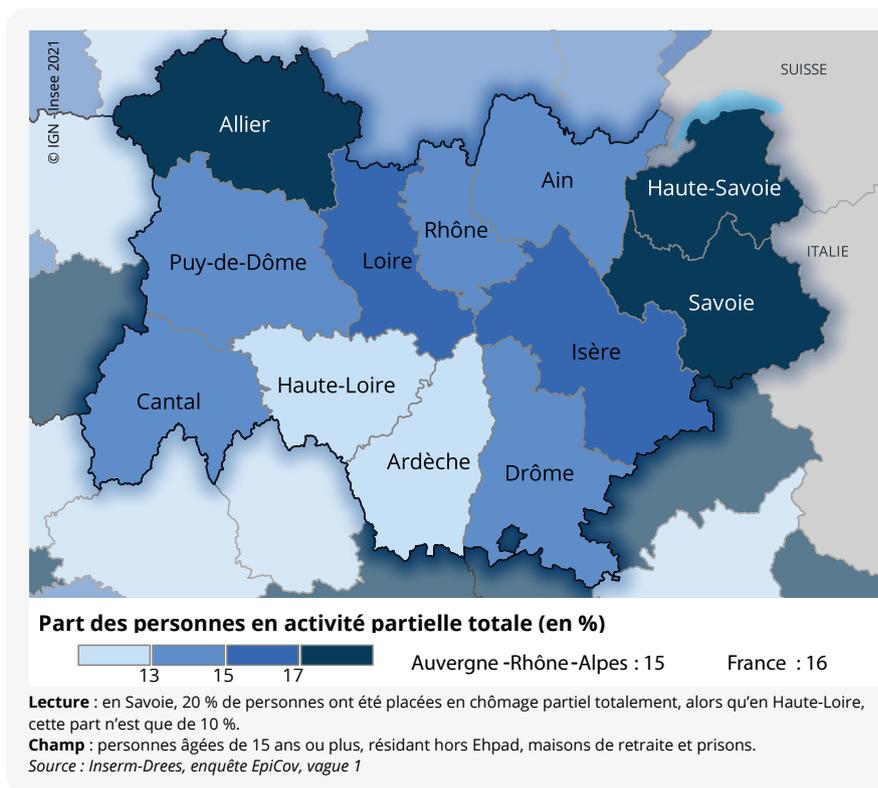
Ces difficultés économiques pèsent sur le ressenti financier des habitants, plus nombreux à déclarer une baisse de leurs revenus que dans le reste de la région (25 % en Savoie et en Haute-Savoie, 24 % en Isère). Dans les départements savoyards, les habitants ont plus souvent été en chômage partiel total ► **figure 3**, et 32 % des actifs en emploi déclarent une perte de revenu, soit deux points de plus qu'au niveau régional.

L'Ardèche est également l'un des territoires de la région où la situation financière est perçue comme la plus dégradée. Près de la moitié des Ardéchois ayant un niveau de vie modeste déclarent que leurs finances se sont détériorées, soit nettement plus que la moyenne régionale (35 %), et ce en dépit d'une proportion importante de retraités (32 %) moins exposés aux conséquences financières du confinement ► **figure 4**. Dans ce département essentiellement rural qui inclut la zone d'emploi d'Aubenas à forte capacité d'accueil de visiteurs, les habitants ont dû faire face au déficit de touristes. L'appel en partie au dispositif d'activité partielle est plus fréquent (24 % soit 2 points de plus que dans l'ensemble de la région et 4 points de plus que la moyenne française). Le recours au télétravail est par contre moindre (32 % soit 12 points de moins qu'au niveau régional). Avant le début de la crise sanitaire, l'Ardèche présentait déjà une situation fragile, avec un taux de pauvreté élevé en 2018 (14,4 % contre 12,7 % au niveau régional) et le taux de chômage le plus important de la région (9,3 % soit 2 points de plus que le taux régional en 2019). Le constat pourrait encore s'aggraver du fait de la crise sanitaire.

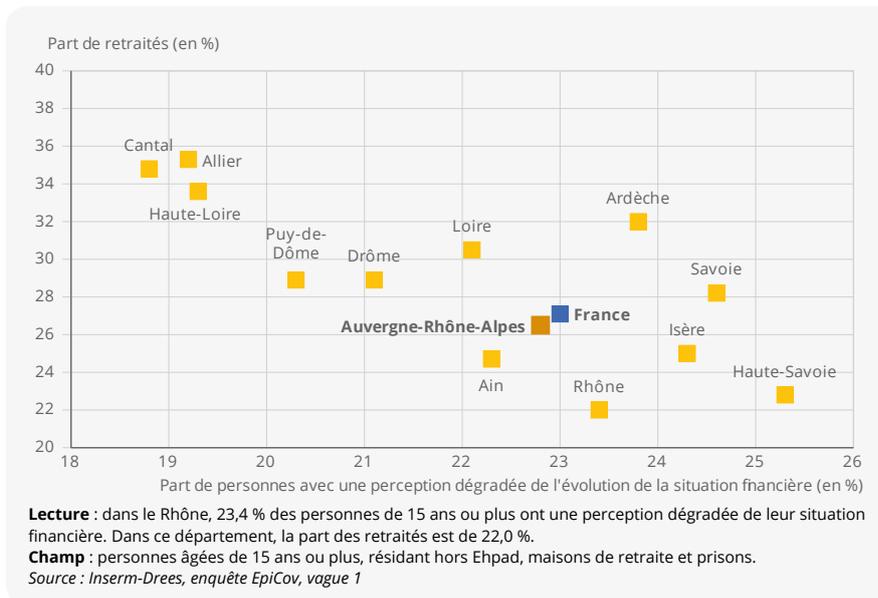
### L'Ain et le Rhône bénéficient du télétravail

L'Ain et le Rhône, avec une part d'actifs plus importante qu'au niveau régional, présentent des similitudes, même si les Aindinois sont légèrement moins nombreux que les Rhodaniens à ressentir une baisse de leurs revenus (22 % contre 23 %). Davantage de disparités dans le Rhône, où cohabitent des ménages très aisés d'une part et des publics fragiles vivant au sein de quartiers politiques de la ville d'autre part, pourraient expliquer le ressenti plus dégradé que dans l'Ain. Dans les deux départements, le recours au télétravail est fréquent, particulièrement pour le Rhône (57 % contre 44 % aux niveaux régional comme national), où la zone d'emploi de Lyon se caractérise par une forte proportion de cadres et beaucoup d'activités compatibles avec le télétravail. L'usage du chômage partiel est aussi plus limité que dans la région (37 % dans l'Ain

### ► 3. Part de passage au chômage partiel ou technique totalement, par département



### ► 4. Perception dégradée de la situation financière et part de retraités



et 35 % dans le Rhône contre 38 % en Auvergne-Rhône-Alpes). En Isère, au-delà de la situation liée aux stations de ski, le recours au télétravail important (notamment de par l'implantation de la métropole grenobloise) a également pu jouer un rôle favorable sur la situation financière de certains ménages ► **figure 5**. Ainsi, seuls 21 % des télétravailleurs exclusifs considèrent que leur situation financière s'est dégradée, soit 10 points de moins que l'ensemble des personnes interrogées (hors retraités).

### Une moindre dégradation des revenus dans les départements ruraux

Les habitants des départements les moins urbanisés déclarent moins souvent une dégradation de leurs finances lors du premier confinement que l'ensemble de la population régionale. Dans le Cantal, l'Allier et la Haute-Loire, moins de 20 % de la population estime subir une perte de revenus, probablement du fait de la forte présence de retraités et d'un

recours à l'activité partielle globalement plus limité (hors Allier). Les retraités de ces départements sont cependant plus

nombreux à percevoir une baisse de leurs revenus (entre 9 et 11 % contre 6 % en moyenne régionale). Peu d'actifs ont

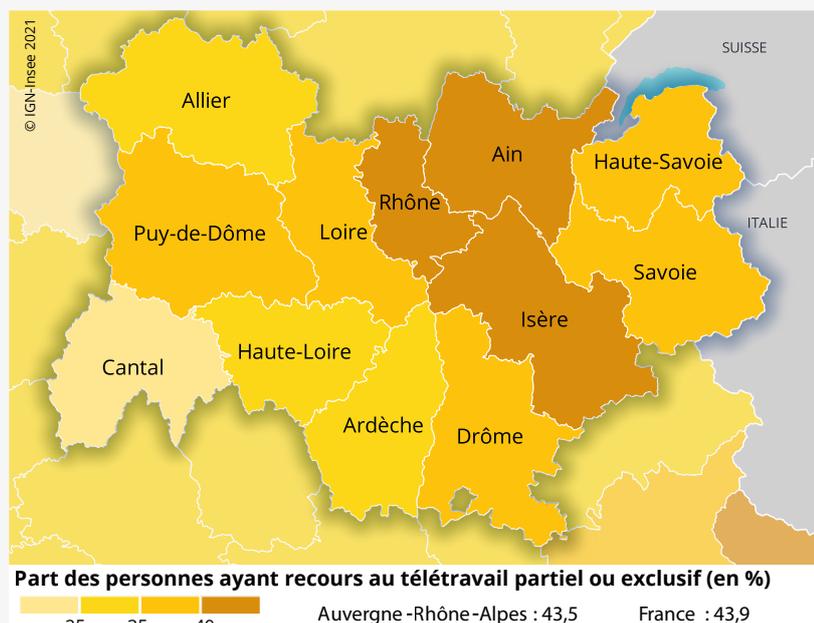
exercé leur travail à distance, exception faite des cadres en Haute-Loire qui sont 49 % à avoir télétravaillé partiellement pendant la période (23 points de plus que l'ensemble des cadres de la région). Cependant, dans l'Allier, qui cumule un taux de chômage (9,1 % en 2019) et un taux de pauvreté (15,5 % en 2018) parmi les plus élevés de la région, les difficultés financières des habitants les plus précaires pourraient s'accroître du fait de la crise sanitaire.

Les profils de la Drôme, de la Loire et du Puy-de-Dôme sont relativement comparables. Dans ces départements de densité intermédiaire, la proportion des personnes déclarant une détérioration de leurs finances n'excède pas 22 %, en lien avec une part de retraités aux alentours de 30 %.

Les proportions de personnes ayant en partie télétravaillé et ayant eu recours au chômage partiel (hors Loire) sont proches de celles observées à l'échelle régionale. Dans la Loire et la Drôme, déjà fortement touchées par la pauvreté et le chômage, et caractérisées par une surreprésentation d'ouvriers (respectivement 24 % et 23 % contre 21 % dans la région en 2017), la situation financière pourrait toutefois s'aggraver pour les plus modestes. ●

Sandrine Chaumeron, Aline Labosse (Insee)

## ► 5. Recours au télétravail (partiel ou exclusif) par département



**Lecture :** dans le Cantal, moins de 25 % des actifs ont eu recours au télétravail (partiel ou exclusif) ; ils sont plus de 40 % dans le Rhône.

**Champ :** personnes âgées de 15 ans ou plus, résidant hors Ehpad, maisons de retraite et prisons.

Source : Inserm-Drees, enquête EpiCov, vague 1

### ► Définitions

Le **revenu disponible** d'un ménage comprend les revenus d'activité (nets des cotisations sociales), les revenus du patrimoine, les transferts en provenance d'autres ménages et les prestations sociales (y compris les pensions de retraite et les indemnités de chômage), nets des impôts directs.

Le **niveau de vie** est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage. Les unités de consommation sont généralement calculées selon l'échelle d'équivalence dite de l'OCDE modifiée qui attribue 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans.

Le **chômage partiel ou technique** est un dispositif qui permet à l'employeur en difficulté de faire prendre en charge tout ou partie du coût de la rémunération des salariés. Pour réduire les conséquences économiques liées à la crise sanitaire, le décret n° 2020-325 du 25 mars 2020 relatif à l'activité partielle a largement étendu la possibilité de recours à ce dispositif, réduit le délai d'acceptation et augmenté l'allocation compensatrice versée aux entreprises. Pendant la période de confinement, un salarié en activité partielle percevait au minimum 70 % de sa rémunération brute (environ 84 % du salaire net), sans que ce montant puisse être inférieur au Smic. Ici, sont prises en compte les personnes s'étant déclarées au moins en partie au chômage partiel ou technique (certaines pouvant l'être totalement).

### ► Pour en savoir plus

- « L'emploi progresse, l'économie reste perturbée », *Insee Conjoncture Auvergne-Rhône-Alpes* n° 28, juillet 2021
- « Impacts économiques de la crise sanitaire en Auvergne-Rhône-Alpes », *Insee Conjoncture Auvergne-Rhône-Alpes*, mai 2020
- « Confinement du printemps 2020 : un impact économique différencié selon les départements », *Insee Références La France et ses territoires*, édition 2021
- « Des conséquences financières du premier confinement plus ou moins marquées selon les territoires », *Insee Première* n° 1850, avril 2021
- « Confinement : des conséquences économiques inégales selon les ménages », *Insee Première* n° 1822, octobre 2020

Retrouvez plus de données en téléchargement sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

### ► Sources

L'enquête Épidémiologie et conditions de vie (EpiCov) a été mise en place par l'Inserm, la Drees, Santé Publique France et l'Insee dans le contexte de la pandémie de Covid-19. Son objectif est double : estimer la dynamique de l'épidémie à un niveau national et départemental et étudier l'effet du confinement et de l'épidémie sur les conditions de vie. La première vague de l'enquête s'est déroulée entre le 2 mai et le 2 juin 2020, à cheval entre le confinement de la population et le début du déconfinement. 135 000 personnes âgées de 15 ans ou plus au 1<sup>er</sup> janvier 2020, résidant hors Ehpad, maisons de retraite et prisons, en France métropolitaine, en Martinique, en Guadeloupe et à la Réunion, ont été sélectionnées dans la base Fidéli 2018 de l'Insee et interrogées. L'enquête s'est déroulée principalement sur Internet mais aussi par téléphone. Le recours à ce second mode a permis d'augmenter le taux de participation et d'interroger des personnes sans accès Internet ou en ayant un usage limité, et d'assurer ainsi la représentativité des réponses recueillies. Les niveaux de vie sont connus grâce à la base Fidéli.

